



© Pierre Kistler, Puits dans le village de Tounzourawa, zone de Dankassari, Niger.

## Fiche thématique de la DDC

**Préparé par le Réseau Genre  
et le RésEAU**

**Août 2019**

Cette fiche thématique fait partie d'une série rédigée pour aider le personnel de la DDC à s'assurer que les questions de genre sont prises en compte de manière transversale dans différents domaines thématiques – dans ce cas, l'eau. Cette note d'orientation illustre des questions clés concernant le genre dans l'eau, telles que :

*Les femmes et les filles sont responsables de la collecte de l'eau dans 80% des ménages sans accès à l'eau sur place.*

*Les femmes sont sous-représentées en tant que professionnelles dans la gestion et la gouvernance de l'eau, seuls sept pour cent de tous les ministres de l'eau et des ressources naturelles sont des femmes et les femmes sont sous-représentées aux niveaux inférieurs de prise de décision.*

L'objectif de cette fiche thématique est de guider la réflexion. Il ne s'agit pas d'une liste de contrôle.



# Eau et genre : la note d'orientation en bref

## Questions clés

*L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes nécessitent d'être renforcées à chaque étape de la gestion de l'eau. La partie analytique de cette fiche d'orientation porte sur les différentes étapes du cycle de l'eau telles que définies dans l'objectif de développement durable 6 de l'Agenda 2030 pour le développement durable.*

*L'égalité des genres est pertinente pour la gestion de l'eau, qu'elle soit considérée sous l'angle du développement, de l'humanitaire, de la paix ou des droits de l'homme.*

*L'eau comme le genre sont des thèmes prioritaires pour la DDC.*

## Informations complémentaires

### Concepts et cadres :

ODD 6 de l'Agenda 2030 p. 3

Nexus p. 3

DHEA p. 4

Les activités de la DDC p. 4

## Analyse de genre

*Comprendre la situation actuelle et identifier les défis*

→ Analyse :

- Rôles de genre et répartition du travail dans la gestion de l'eau  
Par exemple, l'ingénierie est le domaine réservé des hommes, alors que la collecte de l'eau est celui des femmes
- L'accès à l'eau et le contrôle de celle-ci en tant que service et ressource ainsi que l'accès aux opportunités associées à l'eau  
Par exemple, l'accès aux droits de prélèvement d'eau douce, l'accès aux emplois liés à l'eau
- Participation, voix et leadership dans la prise de décisions concernant l'eau  
Par exemple, la représentation des femmes dans les comités d'usagers de l'eau
- Besoins et intérêts sexospécifiques liés à l'eau  
Par exemple, les besoins des femmes et des filles en matière d'hygiène menstruelle

## Illustrations et exemples

Eau, assainissement, hygiène p. 5

Qualité, traitement, réutilisation p.6

Efficacité, approvisionnement, pénurie p. 7

GIRE & eaux transfrontalières p. 8

Écosystèmes p. 10

Moyens de mise en œuvre p. 11

## Interventions réactives au genre

*Décider de ce qu'il faut changer et comment*

→ Choisir des partenaires réactifs au genre

→ Conception de programmes réactifs au genre – introduire des mesures pour :

- lutter contre la limitation des rôles de genre dans le secteur de l'eau  
par exemple, fournir des modèles à suivre et un mentorat aux femmes ingénieurs
- lever les obstacles en matière d'accès à l'eau en tant que service, ressource et opportunité  
par exemple, militer contre les lois discriminatoires sur la propriété foncière qui affectent les droits de prélèvement d'eau douce
- donner aux femmes les moyens de participer, de faire entendre leur avis et de jouer un rôle de direction dans la gouvernance de l'eau  
par exemple, réserver aux femmes la moitié des sièges des comités d'usagers de l'eau
- Répondre aux besoins sexospécifiques liés à l'eau  
par exemple, permettre une élimination digne des produits d'hygiène menstruelle

→ Procéder à une allocation des ressources en fonction du genre

## Illustrations et exemples

Partenaires p. 12

Conception du programme p. 12

Allocation des ressources p. 15

## Suivi et évaluation réactifs au genre

*Veiller à ce que les progrès soient mesurés*

→ Inclusion du genre dans la théorie du changement, objectifs et indicateurs spécifiques au genre, objectifs et indicateurs ventilés par sexe, etc.

## Illustrations et exemples

Suivi et évaluation p. 15

*La présente fiche d'orientation décrit les principales questions de genre liées à la gestion de l'eau. Elle se veut une base de réflexion. Il ne s'agit pas d'une liste de contrôle. Pour consulter les outils disponibles et en savoir plus sur l'eau et le genre, veuillez vous reporter à la section de référence.*

## Liens vers des informations complémentaires :

Outils et lectures complémentaires p. 16

## The Water Cycle in the Sustainable Development Goals



Légende : Les cibles de l'ODD 6 reflètent une approche englobant l'ensemble du cycle de l'eau (cibles 6.1 à 6.6). L'ODD 6 comprend également des cibles relatives aux moyens de mise en œuvre (6a et 6b).

## Concepts, définitions et cadres normatifs relatifs à l'eau

### Le cycle de l'eau et l'Agenda 2030

L'eau est essentielle à tous les écosystèmes et à la survie de l'être humain. Nous dépendons de l'eau pour nos activités domestiques, la pêche et l'agriculture, la production industrielle et la production d'énergie. L'insuffisance des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, l'utilisation inefficace des ressources en eau (par exemple dans l'agriculture) et le traitement inadéquat des eaux usées industrielles et municipales ont une incidence négative sur la disponibilité des ressources en eau, sur le plan tant qualitatif que quantitatif. Les pratiques non durables ont un impact bien au-delà du lieu où elles sont appliquées parce que a) les ressources mondiales en eau sont limitées, b) l'eau traverse les frontières et c)

de multiples usages et usagers dépendent des mêmes ressources en eau. C'est pourquoi « il est essentiel d'examiner le cycle de l'eau dans son intégralité, en y incluant l'ensemble des usages et des usagers ».<sup>1</sup> La communauté internationale a reconnu cette nécessité en inscrivant l'objectif de développement durable 6, qui couvre tout le cycle de l'eau, dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. En outre, les objectifs de développement durable (ODD) sont intégrés, interdépendants et indivisibles, ce qui reflète la réalité de la gestion de l'eau. Un seul ODD porte sur l'eau (ODD 6), mais les 17 ODD dépendent de l'eau et vice versa.<sup>2</sup> Le lien entre l'eau (ODD 6) et l'égalité des genres (ODD 5) en offre une illustration.<sup>3</sup> Par exemple, les progrès en matière d'accès à une eau potable sûre et abordable (cible 6.1) réduisent le fardeau disproportionné de tra-

vaux et soins non rémunérés qui pèse sur les femmes et les filles (cible 5.4), car c'est à elles essentiellement qu'incombe la collecte de l'eau et les soins aux membres de la famille affectés par une maladie liée à l'eau. Dans le même temps, la participation et le leadership des femmes (cible 5.5) sont essentiels pour garantir qu'une attention particulière soit accordée aux femmes et aux filles dans la gestion de l'assainissement et de l'hygiène (cible 6.2).

### L'eau dans les crises humanitaires

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement comptent parmi les besoins les plus pressants dans un contexte humanitaire. Le fonctionnement des infrastructures hydrauliques est une condition préalable au relèvement, à la reconstruction et à la

1 ONU-Eau, 2016

2 ONU-Eau, 2018

3 On peut également citer comme exemples la cible 3.3 sur les maladies transmises par l'eau, la cible 11.5 sur les catastrophes liées à l'eau et la cible 15.1 sur les écosystèmes d'eau douce, ou encore le lien entre l'eau et la production d'énergie (ODD 7), l'agriculture (ODD 2), le changement climatique (ODD 13), etc. (ONU-Eau, 2016)

transition vers le développement durable, car l'eau est indispensable à la santé humaine et à presque toutes les activités économiques. Les catastrophes naturelles et les conflits violents ont un impact qui n'est pas neutre en termes de genre. Ils peuvent à la fois exacerber les inégalités existantes et contribuer à déconstruire les stéréotypes sexistes réducteurs car ils nécessitent des changements dans les rôles assignés aux femmes et aux hommes.

## L'eau et la paix

L'incapacité de gérer les ressources en eau de manière durable et équitable entraîne des tensions sociales, des pertes économiques et une dégradation de l'environnement, menaçant ainsi la paix et la stabilité. La coopération autour de la gestion durable des ressources en eau constitue en revanche un puissant instrument pour assurer la paix et la stabilité. Même dans un contexte fragile, les liens de confiance tissés dans le cadre de la coopération dans le domaine de l'eau peuvent conforter les efforts généraux de consolidation de la paix. Les femmes restent sous-représentées, bien que leur participation à la prévention et à la résolution des conflits, à la réconciliation et au redressement économique dans les situations post-conflit conduise à des résultats plus durables.<sup>4</sup>

## Le droit humain à l'eau et à l'assainissement

L'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat sont des droits de l'homme. Le droit humain à l'eau et à l'assainissement a été reconnu pour la première fois par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en 2010. Depuis lors, le Conseil des droits de l'homme (CDH) et l'AGNU se penchent sur ce sujet tous les deux ans. Des résolutions récentes du CDH et de l'AGNU ont reconnu l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit distinct et ont appelé les États à promouvoir le leadership des femmes et leur participation à la prise de décision sur la gestion de l'eau et de l'assainissement. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et plusieurs autres traités relatifs aux droits de l'homme<sup>5</sup> font également référence à l'eau potable et à l'assainissement.

## L'action de la DDC dans le domaine de l'eau

L'action de la DDC dans le domaine de l'eau est guidée par les DHEA, l'ODD 6, le principe de ne laisser personne de côté<sup>6</sup>, le concept opérationnel 2021–2024 Eau et assainissement (WASH) de la DDC/AH<sup>7</sup> et les lignes directrices sur l'eau 2022–2025.<sup>8</sup>

L'eau est l'un des quatre thèmes prioritaires de l'action humanitaire de la DDC. L'accélération de la mise en œuvre de l'ODD 6 est au centre des activités menées par la DDC dans le domaine de l'eau, laquelle met un accent particulier sur la coopération transfrontalière et sur le financement à travers son programme Blue Peace.<sup>9</sup> Blue Peace réduit les tensions autour des ressources en eau par des mesures concrètes aux niveaux politique et technique, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité.<sup>10</sup>

Cette fiche est structurée selon l'ODD 6, qui couvre l'ensemble du cycle de l'eau. Il existe un lien direct entre cet objectif et l'action de la DDC dans les contextes humanitaires et dans le domaine de l'eau et de la paix (Blue Peace) : l'ODD 6 appelle explicitement à assurer l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement. L'expression « de tous » inclut les personnes plongées dans une crise humanitaire. Le principe de ne laisser personne de côté, qui est au cœur de l'Agenda 2030, donne la priorité aux besoins des plus vulnérables. L'ODD 6 appelle également à développer la coopération transfrontalière, qui est au centre des activités menées par la DDC dans le cadre de son programme Blue Peace.

4 [ONU Femmes, 2018](#)

5 CDE, CDPH, Convention no 161 de l'OIT de 1985 et plusieurs instruments régionaux ([HCDH 2019](#))

6 [Guide thématique de ne laisser personne de côté dans la pratique eau, assainissement et hygiène](#) – publié par RésEau,

Programme global Eau de la DDC, 2020.

7 [DDC 2020](#)

8 [DFAE 2022](#)

9 [DDC 2019](#)

10 Pour en savoir plus sur l'action de la DDC dans le domaine du genre, veuillez consulter le [shareweb Gender](#).



© Fondation Aga Khan, projet IHHI

# Analyse de genre : quels sont les obstacles et les inégalités existant dans votre contexte ?

« L'analyse de genre est un outil d'analyse systématique utilisé pour identifier, comprendre et expliquer les différents rôles, besoins et possibilités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent.<sup>11</sup> » Le cadre d'analyse sexospé-

cifique utilisé par la DDC évalue l'égalité des genres selon quatre prismes d'analyse : 1. Rôles et répartition du travail, 2. Accès aux ressources et aux services, et contrôle sur ces derniers, 3. Participation, voix et leadership et 4. Besoins et intérêts

des femmes et des hommes. La section ci-après illustre l'application de ce cadre d'analyse aux programmes relatifs à l'eau tout au long du cycle de l'eau, tel que défini dans l'ODD 6.



## Accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (ODD 6.1 et 6.2)

La DDC s'emploie à assurer l'accès universel à une eau potable gérée de manière sûre et à des services d'assainissement adéquats qui soient accessibles selon les besoins et abordables pour tous, en accordant une attention particulière aux plus vulnérables.

Analyse de genre – questions illustratives :

→ **Rôles de genre et répartition du travail** : Quels sont les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes dans la fourniture et l'utilisation des services d'eau et d'assainissement ? Comment le travail est-il réparti ? Qui décide des dépenses liées aux services d'eau et d'assainissement ?  
*Par exemple, le fardeau du travail non rémunéré lié à la collecte de l'eau et aux soins apportés aux enfants malades*

→ **Accès aux services et aux ressources et contrôle de ceux-ci** : Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux services d'eau et d'assainissement ? Existe-t-il des obstacles sexospécifiques à l'accès aux services d'eau et d'assainissement ? Les femmes et les hommes peuvent-ils participer à égalité à la fourniture de services économiques ?  
*Par exemple, les femmes entrepreneures ou ingénieures ont la possibilité de participer à la fourniture de services et de percevoir ainsi un revenu*

→ **Participation des femmes et des hommes** : Comment les femmes et les hommes sont-ils impliqués dans la conception et la mise en œuvre du

projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement ? Sont-ils représentés à égalité et ont-ils le même pouvoir et la même influence ?

*Par exemple, même droit de parole dans les consultations des parties prenantes*

→ **Besoins et intérêts des femmes et des hommes** Quels sont les besoins pratiques spécifiques au genre en matière de services d'eau et d'assainissement ? Existe-t-il des obstacles culturels à l'expression de ces besoins ? Comment l'accès à l'eau et à l'assainissement affecte-t-il les femmes et les hommes ?  
*Par exemple, la disponibilité de serviettes hygiéniques et la stigmatisation de la menstruation*

Des programmes mal conçus dans lesquels les femmes et les enfants n'ont pas été impliqués peuvent aboutir à ce que les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement ne soient pas, ou pas correctement, utilisées, ce qui expose les communautés à des risques d'épidémies, par exemple lorsque les installations sanitaires sont trop éloignées ou inadaptées et que les femmes défèquent à l'air libre la nuit.<sup>12</sup> Les épidémies, à leur tour, alourdissent le fardeau des femmes et des filles qui s'occupent traditionnellement des membres malades de leur famille. Il arrive que les filles abandonnent l'école en raison d'installations sanitaires inadaptées, telles que des toilettes mixtes ou l'absence de possibilités d'élimination en toute sécurité des articles hygiéniques.<sup>13</sup> L'accès limité à des serviettes

hygiéniques culturellement appropriées et à des méthodes permettant de les jeter, les laver et les faire sécher en toute sécurité peut avoir un impact négatif sur la mobilité des femmes et leur participation au marché du travail. Ces défis spécifiques au genre s'appliquent également dans un contexte humanitaire. Les catastrophes naturelles et les crises violentes telles que les conflits et les soulèvements ont des effets différenciés selon le genre. Elles peuvent certes remettre en cause les rôles de genre traditionnels (par ex. les femmes assument le rôle de soutien de famille), mais elles exacerbent souvent les inégalités de genre existantes, que ce soit en termes de temps consacré à certaines tâches, de vulnérabilité socioéconomique, d'accès aux ressources et de contrôle de celles-ci, de participation, d'accès aux services, y compris aux services de santé génésique, ou d'accès à la sécurité. Une femme ou une fille sur cinq risque d'être victime de violences sexuelles dans un contexte humanitaire.<sup>14</sup> La collecte de l'eau – qui incombe traditionnellement aux femmes et aux enfants dans de nombreuses cultures – devient plus chronophage et plus pénible au lendemain d'une catastrophe ou pendant un conflit, car les points d'eau peuvent être plus éloignés. Le risque de violences sexuelles et sexistes est accru si les points d'eau ou les installations sanitaires se trouvent dans des endroits isolés ou peu sûrs, s'ils ne sont pas éclairés ni verrouillables, s'ils n'offrent pas une intimité suffisante et ne prévoient aucune séparation entre les hommes et les femmes ou s'ils augmentent les tensions avec les communautés d'accueil au sujet des ressources en eau.

11 DDC « Comment effectuer une analyse de genre »

12 OMS/CPI, 2006

13 Unicef 2016

14 ONU Femmes, 2016

## Gros plan sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

Pour souligner l'urgence d'une action ciblée, la cible 6.2 de l'ODD 6 sur l'assainissement et l'hygiène appelle explicitement à accorder une attention particulière aux femmes et aux filles. *Les femmes et les filles sont affectées de manière disproportionnée par le manque d'assainissement et d'hygiène.*<sup>15</sup>

Au Népal, le manque d'installations sanitaires et de solutions adaptées d'élimination des déchets rend difficile une gestion digne et hygiénique des menstruations. Traditionnellement, la GHM est un sujet tabou dans la société népalaise, même entre mères et filles. En conséquence, les femmes et les filles népalaises souffrent de complications sanitaires liées à une gestion non hygiénique de leurs menstruations et à la stigmatisation associée à ces dernières. Dans l'ouest du Népal, les femmes et les filles sont bannies dans des huttes séparées ou des abris pour animaux selon la pratique du « chhaupadi », avec des conséquences parfois fatales (pneumonie ou suffocation). En février 2017, le consortium suisse pour l'eau et l'assainissement a organisé, en collaboration avec le comité régional de coordination de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, un atelier régional sur la GHM dans les écoles, qui a débouché sur la déclaration de Dang. Cette déclaration, qui énumère 15 points clés pour une GHM efficace, a ensuite été reprise par l'atelier national organisé par le ministère de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en collaboration avec le Fonds pour l'assainissement et l'hygiène (*Sanitation and Hygiene Fund, SHF*) et les partenaires du Consortium suisse pour l'eau et l'assainissement. La dynamique créée par ces ateliers a permis de sensibiliser les responsables gouvernementaux et a conduit à la formation d'une alliance de praticiens pour la GHM, à diverses campagnes sur la question de la GHM, à l'élaboration d'une politique nationale en matière de GHM et à des projets d'infrastructures liées à la GHM telles que des toilettes adaptées au genre et l'accès à l'eau dans les écoles.<sup>16</sup>



© Swiss NGO Water Consortium, 2018



### Qualité de l'eau, traitement des eaux usées et réutilisation sans danger de l'eau (ODD 6.3)

La DDC aide à améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution tout au long du cycle de l'eau et dans tous les secteurs.

Analyse de genre – questions illustratives :

→ **Rôles de genre et répartition du travail** : Quels sont les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes dans l'amélioration de la qualité de l'eau, du traitement des eaux

usées et de la réutilisation sans danger de l'eau ?

*Par exemple, la surreprésentation des femmes dans la gestion informelle et non rémunérée des eaux usées et leur sous-représentation dans la gestion formelle et lucrative des eaux usées.*

15 HCDH 2014

16 Consortium suisse pour l'eau et l'assainissement 2017, WSSCC 2018

→ **Accès aux services et aux ressources et contrôle de ceux-ci** : Qui a le contrôle des ressources en eau et des sources de pollution dans la zone cible ? Les femmes et les hommes ont-ils un égal accès aux ressources et aux informations nécessaires à, et générées par, l'amélioration de la qualité de l'eau, le traitement des eaux usées et la réutilisation sans danger de l'eau ? Ont-ils un contrôle égal sur ces ressources et informations ?  
*Par exemple, un accès insuffisant à l'information peut avoir des conséquences négatives sur la santé des femmes impliquées dans la réutilisation informelle de l'eau*

→ **Participation des femmes et des hommes** : Quelle est l'influence et quel est le pouvoir des femmes et des hommes dans l'établissement de

normes sur la qualité de l'eau et le traitement des eaux usées ? Ont-ils les mêmes droits, opportunités et capacités de participer à la prise de décision et d'influencer celle-ci ?  
*Par exemple, la sous-représentation des femmes dans les institutions gouvernementales chargées de surveiller la qualité de l'eau*

→ **Besoins et intérêts des femmes et des hommes** : Quel est l'impact de la pollution de l'eau sur les femmes et les hommes en termes de santé, de moyens de subsistance, etc. ?  
*Par exemple, l'impact de la pollution de l'eau sur la santé des femmes enceintes*

La pollution de l'eau augmente le fardeau de travaux et soins non rémunérés qui pèse sur les femmes et les filles. Le manque d'accès à une eau potable saine à proximité du

foyer entraîne une augmentation du temps consacré à la collecte de l'eau ou aux soins dispensés aux membres de la famille qui sont tombés malades après avoir consommé de l'eau polluée.<sup>17</sup> Une moindre pollution et une meilleure qualité de l'eau améliorent donc la vie des femmes et des filles. Dans le même temps, le traitement formel des eaux usées et la réutilisation sans danger de l'eau représentent aussi des possibilités d'emploi. « Les femmes représentent une part assez marginale de la main-d'œuvre du secteur du traitement formel des eaux usées. »<sup>18</sup> Cette sous-représentation est plus prononcée dans les secteurs public et privé que dans le secteur intergouvernemental.<sup>19</sup> L'exclusion des femmes de ces postes, notamment due aux stéréotypes de genre, les empêche de partager équitablement les opportunités économiques générées par le traitement des eaux usées et la réutilisation sans danger de l'eau.



## Utilisation efficace des ressources en eau, approvisionnement en eau douce et pénurie d'eau (cible 6.4)

La DDC encourage l'utilisation efficace des ressources en eau et des infrastructures à tous les niveaux et pour tous les usages, notamment pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la sécurité alimentaire.

Analyse de genre – questions illustratives :

→ **Rôles de genre et répartition du travail** : Quelle est la répartition du travail dans les secteurs ciblés par le programme d'utilisation efficace des ressources en eau ?  
*Par exemple, la répartition du travail dans l'agriculture, l'industrie textile ou les entreprises productrices de boissons*

→ **Accès aux services et aux ressources et contrôle de ceux-ci** : Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux solutions techniques pouvant améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau ?  
*Par exemple, les ressources financières*

*permettant d'investir dans de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau*

→ **Participation des femmes et des hommes** : Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits, les mêmes opportunités et les mêmes capacités de participer à la prise de décision pour assurer la durabilité des prélèvements d'eau douce ?  
*Par exemple, lien entre le pouvoir de décision en matière de prélèvement d'eau et la propriété foncière*

→ **Besoins et intérêts des femmes et des hommes** : Comment et dans quelle mesure la pénurie d'eau a-t-elle un impact sur les revenus des femmes et des hommes ?  
*Par exemple, l'impact qu'elle a respectivement sur les petites exploitantes agricoles qui sont tributaires de la pluie et sur l'agriculture à grande échelle souvent dominée par les hommes et*

*qui dépend des systèmes d'irrigation.*

La pénurie d'eau peut avoir un impact différent sur les moyens de subsistance des femmes et des hommes en raison des différences de rôles, d'un accès inégal aux ressources et d'un pouvoir de décision inégal. L'agriculture représente 69 % des prélèvements d'eau douce dans le monde et constitue de ce fait une cible de choix pour les interventions visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Dans le monde<sup>20</sup> entier, les hommes possèdent davantage de terres que les femmes et, dans de nombreux pays, celles-ci font l'objet de discriminations légales en matière de propriété foncière et d'héritage. Le pouvoir de décision sur les prélèvements d'eau douce étant souvent lié au régime foncier, les femmes sont désavantagées. De plus, comme elles n'ont pas ou que peu de terres à utiliser comme garantie, il leur est difficile d'accéder au crédit pour investir dans de nouvelles technologies permettant une utilisation efficace de l'eau, par exemple.<sup>21</sup>

17 [ONU Femmes 2014](#)

18 [OIT 2017](#)

19 [Ibid.](#)

20 [FAO / AQUASTAT 2014](#)

21 [Banque mondiale 2017, IUCN 2018](#)

## Gros plan sur l'autonomisation des petites exploitantes agricoles dans la gestion de l'eau douce

La variabilité saisonnière des précipitations, amplifiée par le changement climatique, pose divers problèmes, notamment l'érosion des sols par les cours d'eau pendant la saison des pluies et la pénurie d'eau pendant la saison sèche. Ces impacts négatifs, qui touchent souvent davantage les petites exploitantes agricoles, peuvent être réduits par une meilleure gestion de l'eau douce.

La population de l'est du Tchad dépend presque entièrement de l'agriculture et du pastoralisme. Dans le cadre de son projet « gestion des eaux pluviales dans la région sahélienne du Tchad », la DDC construit des petits barrages pour réduire l'érosion des sols, améliorer la gestion de l'eau, recharger les nappes aquifères, étendre les surfaces cultivables et utiliser plus efficacement les terres, améliorant ainsi la sécurité alimentaire. Les cultures maraîchères et arboricoles, pratiquées principalement par les femmes, sont particulièrement vulnérables aux aléas climatiques, caractérisés par une forte variabilité des précipitations et un risque important de sécheresse. C'est pourquoi le projet met un accent particulier sur l'accès des femmes à de meilleures techniques agricoles et sur leur autonomisation dans la gestion des ressources. Dans ses efforts pour accélérer les initiatives économiquement viables, le projet donne la priorité aux initiatives menées par des femmes. Les résultats des deux premières phases (2012–2018) montrent que les petits barrages peuvent prolonger la saison de culture de plusieurs mois et permettre d'abreuver le bétail tout au long de l'année dans les mares des dépressions. Jusqu'à présent, l'amélioration des infrastructures a bénéficié à environ 30 000 ménages (210 000 personnes), dont environ 12 000 ménages dirigés par des femmes, et leur a permis en moyenne de doubler leur revenu annuel.



© Boris Maver et Nonny Bamba, DDC



### Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et coopération transfrontalière (ODD 6.5)

La DDC encourage la gestion durable de l'eau en cherchant à trouver un équilibre entre les divers usages et les intérêts des différents usagers. Elle s'emploie à réduire les tensions autour des ressources en eau, en accordant une attention particulière à la coopération transfrontalière et en promouvant le rôle de l'eau comme facteur de paix.

Analyse de genre – questions illustratives :

→ **Rôles de genre et répartition du travail** : Quels sont les rôles respectifs

des femmes et des hommes dans la gestion des ressources en eau ? Ces rôles sont-ils limités en raison des stéréotypes de genre ?

*Par exemple, la perception de l'ingénierie et de l'hydrologie comme un domaine masculin*

→ **Accès aux services et aux ressources et contrôle de ceux-ci** :

Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux bénéfices de l'utilisation productive de l'eau ?  
*Par exemple, les revenus générés par*

*la production d'énergie, l'agriculture, l'industrie textile, etc.*

→ **Participation des femmes et des hommes** : Les femmes et les hommes sont-ils représentés à égalité et ont-ils la capacité et le pouvoir d'influencer les décisions sur la gestion intégrée des ressources en eau, notamment sur la coopération transfrontalière ?  
*Par exemple, la sous-représentation des femmes dans les agences de bassin*



→ **Besoins et intérêts des femmes et des hommes** : Les besoins et les intérêts des femmes ou des secteurs et activités dominés par les hommes sont-ils pris en compte de manière équitable lors de la prise de décisions relatives à la gestion de l'eau ?

*Par exemple, les décisions en matière de gestion de l'eau qui peuvent entraîner des gains économiques dans l'économie formelle mais augmenter la quantité de travail non rémunéré incombant aux femmes en ce qui concerne la collecte de l'eau ou les soins dispensés aux enfants.*

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) fournit un cadre permettant de garantir une gestion équitable, durable et

efficace des ressources en eau. L'autonomisation des femmes et l'attention portée aux besoins spécifiques des femmes font partie intégrante des principes de la GIRE.<sup>22</sup> Le genre est cependant l'un des aspects de la GIRE dont le taux de mise en œuvre est le plus faible.<sup>23</sup> Si des progrès ont été accomplis dans la reconnaissance du rôle des femmes dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement domestiques, leur rôle dans l'utilisation productive et la gestion des ressources en eau est souvent négligé. De plus, le manque de volonté politique, les normes sociales restrictives et l'inégalité des relations de pouvoir limitent la participation des femmes à la gouvernance de l'eau aux niveaux local, régional et international. Cela est particulièrement vrai dans les contextes transfrontaliers.<sup>24</sup> La gouvernance des eaux

transfrontalières est traditionnellement considérée comme une affaire entre États, décidée par des représentants de haut rang des ministères chargés de l'eau, des infrastructures et des affaires étrangères. Les femmes sont sous-représentées dans les postes gouvernementaux élevés, un phénomène d'autant plus prononcé qu'elles sont déjà sous-représentées dans l'ensemble du secteur, comme c'est le cas dans les domaines de l'eau et des infrastructures. En outre, la plupart des institutions impliquées dans la gouvernance des eaux transfrontalières ne sont pas sensibles au genre. Aussi les femmes sont-elles rares aux postes décisionnels dans la coopération transfrontalière classique.<sup>25</sup>

## Gros plan sur les femmes dans la gouvernance de l'eau dans les contextes transfrontaliers

*L'inégalité de genre prévaut dans la gouvernance des eaux transfrontalières aux niveaux national, régional et international. En particulier, la plupart des institutions chargées de la gouvernance des eaux transfrontalières ne sont pas sensibles au genre, même si l'importance de la participation des femmes aux mécanismes de décision et de gouvernance a été reconnue au niveau international.*

Si la coopération transfrontalière est conçue comme un processus de gouvernance à plusieurs niveaux, par opposition au processus interétatique traditionnel, les femmes tendent à mieux faire entendre leur voix. Cette approche de gouvernance à plusieurs niveaux est au cœur du programme Building River Dialogue and Governance (BRIDGE) de l'UICN, financé par la DDC. Ce processus met l'accent sur le niveau du bassin hydrographique et intègre les besoins, les capacités et la gouvernance locaux aux niveaux national et transfrontalier. Redéfinir le débat autour de la diplomatie de l'eau et de la gouvernance de l'eau comme un ensemble d'actions et d'accords intervenant à plusieurs niveaux permet de mieux comprendre tous les acteurs, y compris les femmes, et d'en faire des moteurs du changement dans la gestion de l'eau (ibid). Grâce au travail de BRIDGE dans les bassins mésoaméricains, la participation des femmes et des jeunes aux commissions de bassin et à d'autres activités régionales a augmenté.<sup>26</sup> Non seulement les femmes peuvent mieux se faire entendre si le processus de gouvernance comporte plusieurs niveaux, mais il est démontré aussi qu'un tel processus conduit à un renforcement global de la coopération transfrontalière.<sup>27</sup>



© Programme de l'eau de l'UICN

22 Principes de la GIRE ou principes de Dublin, 1992

23 ONU Eau, 2018

24 Ibid.

25 UICN 2018

26 UICN 2018, rapport de fin de phase

27 UICN 2018



## Protection et restauration des écosystèmes liés à l'eau (ODD 6.6)

En matière de gestion de l'eau, la DDC soutient les solutions fondées sur la nature qui reposent sur la protection, la gestion durable et la restauration d'écosystèmes naturels ou modifiés, en tant qu'alternative économique aux infrastructures hydrauliques conventionnelles.

Analyse de genre – questions illustratives :

→ **Rôles de genre et répartition du travail** : Quelle est la répartition du travail entre les femmes et les hommes dans la protection des écosystèmes et existe-t-il dans ce domaine des stéréotypes de genre ?

*Par exemple, la perception de la foresterie comme un domaine masculin.*

→ **Accès aux services et aux ressources et contrôle sur ceux-ci** : Les retombées économiques de la restauration des écosystèmes liés à l'eau sont-elles équitablement partagées entre les femmes et les hommes ?  
*Par exemple, les revenus générés par les mécanismes de paiement des services des bassins versants*

→ **Participation des femmes et des hommes** : Les connaissances et les demandes des femmes et des hommes sont-elles prises en compte de manière équitable dans les décisions relatives à la protection et à la restauration des écosystèmes liés à l'eau ?

Par exemple, les connaissances traditionnelles et ancestrales spécifiques des femmes ou des hommes sur les plantes, etc.

→ **Besoins et intérêts des femmes et des hommes** : Quels sont les avantages pour lesquels les femmes et les hommes dépendent des services écosystémiques ? Sont-ils les mêmes ?  
*Par exemple, les activités ménagères par rapport aux activités génératrices de revenus*

Les écosystèmes liés à l'eau ont la capacité de filtrer l'eau, de stocker les ressources en eau, de réguler le débit de l'eau et d'atténuer les crues et les sécheresses. La restauration et la protection des écosystèmes liés à l'eau sont donc essentielles pour assurer la durabilité des ressources en eau. De

nombreuses communautés ont développé des approches traditionnelles et ancestrales pour protéger et gérer durablement les écosystèmes liés à l'eau. Selon la répartition traditionnelle<sup>28</sup> des rôles entre les genres, les femmes ou les hommes peuvent être les principaux gardiens de ces connaissances traditionnelles. Au niveau local en particulier, les connaissances et l'expérience acquises par les femmes en raison des rôles et responsabilités qui leur incombent en tant que principales pourvoyeuses d'eau, de nourriture et d'énergie au niveau des ménages et des communautés peuvent constituer un point d'entrée clair pour les impliquer dans les processus décisionnels, notamment dans les situations de consolidation de la paix.<sup>29</sup> La mesure dans laquelle les femmes partagent les retombées économiques de la gestion de l'eau, y compris les recettes générées par les services écosystémiques, dépend souvent étroitement de la manière dont elles participent aux consultations initiales des parties prenantes et de leur présence dans les instances de décision.<sup>30</sup>

### Gros plan sur les femmes dans la préservation des zones humides

*L'accent mis sur les ménages dirigés par des femmes peut non seulement se justifier par leur plus grande vulnérabilité, mais aussi par leur réactivité plus forte à certaines actions telles que la préservation des écosystèmes en tant que moyen de subsistance.*

Le projet miParamo cofinancé par la DDC a été lancé en 2016 et a mis en place un système d'investissement dans les services écosystémiques afin de préserver la zone humide andine et d'améliorer les moyens de subsistance des familles vivant dans cette région. En 2019, le projet a réussi à préserver 1000 hectares de zones humides et à améliorer la vie de plus de 150 familles, prouvant ainsi l'acceptabilité sociale et la faisabilité économique des mesures de conservation. Les femmes jouent un rôle important dans les communautés des hautes Andes, et sont aussi impliquées dans l'agriculture que les hommes. Les interventions menées dans le cadre du projet miParamo donnent la priorité aux ménages dirigés par des femmes, et ce pour deux raisons. Premièrement, ces ménages ont tendance à être plus vulnérables et ont davantage besoin de nouvelles opportunités. Deuxièmement, les femmes ont tendance à être plus sensibles à la conservation des zones humides comme moyen de subsistance. Non seulement, le projet a réussi à préserver des zones humides, mais il a également contribué à l'autonomisation des femmes. Selon la direction du projet, le fait que le Fonds pour l'eau de Santander, l'organisation qui gère le projet, soit dirigé par une femme possédant de solides compétences de leadership et de plaidoyer a été un facteur de réussite déterminant.<sup>31</sup>

28 [UNESCO 2017](#)

29 [PNUE/ONU-Femmes/BACP/PNUD 2013](#)

30 [Forest Trends 2018 \(rapport interne\)](#)

31 [Correspondance avec Goodstuff international](#)



© Storytelling transmedia miParamo, 2018



## Les moyens de mise en œuvre (ODD 6a et 6b) et le secteur privé comme partenaire de mise en œuvre

La coopération internationale, le renforcement des capacités et l'accroissement de la participation sont au cœur des activités de la DDC. Toutefois, le travail de la DDC va au-delà de la détermination traditionnelle des moyens de mise en œuvre des ODD 6a et 6b, le secteur privé étant considéré comme un partenaire clé dans la réalisation de l'ODD 6.

Analyse de genre – questions illustratives :

- **Rôles de genre et répartition du travail** : Quelle est la répartition du travail entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'utilisation productive de l'eau dans le secteur privé et combien de temps requièrent leurs tâches respectives ?  
*Par exemple, le repiquage du riz est un travail de femme*
- **Accès aux services et aux ressources et contrôle de ceux-ci** : Les femmes et les hommes ont-ils un accès

égal aux avantages du renforcement des capacités dans le secteur de l'eau ?  
*Par exemple, l'accès à des programmes de formation*

- **Participation, voix et leadership** : L'approche de la coopération favorise-t-elle une participation égale des femmes et des hommes ?  
*Par exemple, un processus de gouvernance à plusieurs niveaux qui intègre les priorités économiques, sociales et environnementales aux niveaux local, national et transfrontalier ainsi que du bassin hydrographique est plus favorable à la participation des femmes qu'une approche traditionnelle qui privilégie les résultats économiques stratégiques au niveau national.*
- **Besoins et intérêts des femmes et des hommes** : Comment les intérêts des femmes et des hommes sont-ils pris en compte dans l'allocation des ressources dans le cadre de la coopé-

ration internationale en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène ?  
*Par exemple, l'allocation de ressources pour la gestion de l'hygiène menstruelle*

Pour comprendre la dynamique du genre et de l'eau, il est essentiel non seulement de procéder à une analyse de genre tout au long du cycle de l'eau, mais aussi de déterminer le lien existant entre les modalités de mise en œuvre des interventions dans le domaine de l'eau et les modalités d'allocation des ressources – en d'autres termes, les moyens de mise en œuvre.

## Gros plan sur le genre dans les projets de bonne gestion de l'eau menés avec le secteur privé

Le secteur privé s'implique de plus en plus dans des initiatives de bonne gestion de l'eau. Le programme d'amélioration de la gestion de l'eau, bien qu'il soit actuellement axé sur les questions de ressources naturelles, est un bon point d'entrée pour l'examen de questions sociales plus larges en rapport avec l'eau, comme l'autonomisation des femmes. Il est essentiel d'effectuer une analyse de genre approfondie pour garantir que les interventions visant à améliorer la gestion de l'eau profitent aux femmes. Sans une analyse de genre et des interventions réactives au genre, ce projet aurait eu des conséquences négatives indésirables pour les femmes, car il aurait remis en question leurs moyens de subsistance.

Dans la province du Punjab au Pakistan, le projet de productivité de l'eau (Water Productivity, WAPRO), financé par la DDC et mené par HELVETAS en collaboration avec Mars Food, vise à augmenter la productivité de l'eau par la promotion d'une bonne gestion de l'eau pour la production agricole. Une analyse de genre approfondie a fait ressortir des points clés. Les femmes étaient principalement impliquées dans le repiquage du riz, un travail qui comporte d'importants risques sanitaires et détourne ainsi une partie de leurs revenus vers les soins de santé. Du fait de l'adoption de nouvelles méthodes de semis et techniques de production comme le semis à sec, le repiquage n'est plus nécessaire. Mais les conséquences de ces innovations sont à double tranchant. D'une part, les risques pour la santé et la charge des coûts de santé ont été éliminés. D'autre part, le rôle futur des femmes dans la chaîne de valeur du riz, la répartition du travail en fonction du genre et les moyens de subsistance des femmes ont été remis en question, car les tâches traditionnellement réservées aux femmes ont été supprimées. Pour remédier à ces effets négatifs, le projet a proposé par étapes d'autres possibilités de travail pour les femmes, par exemple le désherbage. En outre, de nouvelles alternatives génératrices de revenus ont été explorées en dehors de la riziculture, comme la fabrication de briques dans des usines, la production d'artisanat, la collecte de fraises ou de pois, et l'élevage de bétail. Ce projet avait pour point de départ l'efficacité de l'utilisation de l'eau ; cependant, l'analyse de genre approfondie qui a été réalisée a conduit à faire de l'augmentation des possibilités de travail pour les femmes un élément clé du projet.

## Interventions réactives au genre – Qu'est-ce qui doit changer, quel est l'objectif ? Comment aborder cet objectif dans votre intervention ?

Une fois que les inégalités de genre et les besoins spécifiques des hommes et des femmes ont été identifiés par une analyse de genre, les objectifs doivent être fixés en fonction des changements nécessaires et de la manière d'aborder ces derniers dans l'intervention.

### Sélection des partenaires

Une organisation partenaire ainsi qu'un personnel de programme et de projet réactifs au genre sont essentiels pour mener des interventions ad hoc. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour choisir un partenaire réactif au genre ou renforcer la réactivité au genre d'un partenaire.

→ Inclusion de compétences en matière de genre dans les critères de sélection d'organisations partenaires pour l'appel à propositions  
*Par exemple, une expérience avérée dans la promotion d'une représentation paritaire des femmes dans la prise de décision*

→ Analyse de la réactivité au genre des

organisations partenaires potentielles  
*Par exemple, se sont-elles dotées d'une politique de genre ? Ont-elles de l'expérience dans la mise en œuvre d'interventions réactives au genre et dans l'établissement de comptes rendus sur celles-ci ? La réactivité au genre est-elle inscrite dans les descriptifs de poste du personnel ?*

→ Introduction de mesures pour remédier aux lacunes en cas de sélection d'un partenaire peu réactif au genre  
*Par exemple, association d'un partenaire supplémentaire possédant une forte expertise en matière de genre, accompagnement étroit de la dimension de genre dans la conception du projet*

### Conception du programme

Pour garantir une conception de programme réactive au genre, la théorie du changement doit décrire explicitement comment l'intervention changera la situation des femmes et des hommes. Les mesures spécifiques à prendre pour lutter contre les inégalités de genre doivent être clairement exposées, les

groupes cibles expressément identifiés et les indicateurs respectifs fixés. Les exemples de mesures présentés ci-dessous sont articulés selon la même structure que l'analyse de genre. Quatre points doivent être soulignés : 1. Ces mesures sont souvent étroitement liées entre elles. Par exemple, l'inclusion plus systématique des femmes en tant que membres actifs des comités d'usagers de l'eau est une condition préalable pour garantir la prise en compte de leurs besoins spécifiques lors de la répartition de l'eau entre différents usagers. 2. La réactivité au genre des interventions ne signifie pas nécessairement que les mesures doivent cibler les femmes, même lorsque l'objectif consiste à améliorer spécifiquement la situation de celles-ci. Par exemple, la remise en cause des stéréotypes de genre concernant le rôle des femmes dans la gestion de l'eau peut nécessiter des interventions visant spécifiquement les hommes. 3. À première vue, les inégalités de genre semblent déborder du cadre d'un programme sur l'eau, mais si l'on y regarde de plus près, il y a presque toujours une opportunité et donc une obligation de lutter contre ces inégalités. Par exemple, le fait que les femmes tendent à être sous-re-



© Helvetas, Pakistan

présentées dans les STIM<sup>32</sup> a un impact sur les inégalités de genre dans le domaine de l'eau. Bien que l'augmentation du nombre de femmes dans les secteurs liés aux STIM dépasse le cadre d'un programme sur l'eau, celui-ci peut assurer l'autonomisation des femmes qui sont ingénieures hydrauliques et la suppression des obstacles sexospécifiques auxquels elles se heurtent. 4. Une conception de programme réactive au genre améliore non seulement la vie des femmes, mais aussi la performance générale des programmes.<sup>33</sup>

### Exemples :

#### En finir avec les rôles de genre restrictifs et la répartition genrée du travail

- Par exemple, assurer la visibilité de modèles qui remettent en question les stéréotypes de genre, tels que les femmes ingénieures
- Par exemple, dispenser aux experts en eau et aux responsables des institutions

chargées de l'eau une formation sur les préjugés sexistes

#### Favoriser l'égalité en matière d'accès aux services et aux ressources et de contrôle de ceux-ci

- Par exemple, mettre en place des formations spécifiquement adaptées aux femmes ou aux hommes pour assurer l'égalité d'accès à l'information
- Par exemple, veiller à ce que le recrutement favorise, à qualifications égales, les personnes du sexe sous-représenté afin que les hommes et les femmes puissent participer à égalité aux opportunités économiques qui découlent de l'amélioration des infrastructures hydrauliques
- Par exemple, faire en sorte que les jeunes femmes travaillant dans le secteur de l'eau aient accès à des réseaux professionnels formels et informels et à des programmes de mentorat

#### Promouvoir l'égalité en matière de participation, d'accès à la parole et de leadership

- Par exemple, dans les comités d'utilisateurs de l'eau, réserver aux femmes une proportion fixe de sièges avec droit de vote
- Par exemple, contacter activement les femmes susceptibles d'exercer des fonctions de leadership dans les institutions chargées de l'eau afin de les encourager à poser leur candidature
- Par exemple, adopter des règlements intérieurs permettant aux femmes d'avoir une voix égale à celle des hommes dans les délibérations, en particulier lorsque ce n'est traditionnellement pas leur rôle de s'exprimer
- Par exemple, choisir une personne sensible au genre pour présider les réunions

32 Sciences, technologie, ingénierie, mathématique  
33 DDC 2018

→ Par exemple, garantir la disponibilité de services de garde d'enfants pendant les consultations des parties prenantes

**Répondre aux besoins et intérêts des femmes et des hommes**

→ Par exemple, veiller à ce qu'un programme visant à améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène

dans les écoles comprenne des mesures permettant d'éliminer les produits d'hygiène menstruelle en toute sécurité et dignité

→ Par exemple, veiller à ce que les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement soient conçues de sorte à prendre en compte la sécurité des femmes

→ Par exemple, organiser des consultations séparées pour les femmes et les hommes pour permettre aux unes et aux autres de formuler les préoccupations et les besoins qu'ils ne pourraient pas exprimer en présence de l'autre sexe en raison de normes culturelles

**Gros plan sur l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision**

Il est essentiel d'inclure les femmes dans les processus décisionnels pour garantir que leurs demandes soient satisfaites. Les deux programmes décrits ci-dessous, menés respectivement au Kosovo et au Tadjikistan, visaient à assurer l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels. Ils ont adopté des approches légèrement différentes pour y parvenir, démontrant ainsi que des mesures différentes peuvent donner des résultats.

Au Kosovo, l'exclusion des femmes des postes de direction est une réalité omniprésente dans le secteur de l'eau. Malgré les changements opérés en matière de gestion en 2015, aucune femme n'a été nommée à un poste de direction, et le personnel exécutif et les membres du conseil d'administration des conseils régionaux de l'eau (Regional Water Councils, RWCs) restent dominés par les hommes. Le programme de soutien à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en zone rurale de la DDC avait pour objectif d'inclure systématiquement les femmes dans les activités menées dans ce cadre et dans les processus décisionnels. Dans un premier temps, il s'agissait essentiellement d'encourager les femmes à participer au niveau communautaire et d'inciter les RWC à inclure activement les femmes dans leurs programmes de sensibilisation des clients. Dans un deuxième temps, le programme a établi des contacts avec les ONG intéressées, les services gouvernementaux, les unités municipales et les équipes de gestion de la clientèle des RWC pour organiser des débats publics et des discussions avec un public exclusivement féminin dans un certain nombre de RWC. Le programme a également organisé un événement pour marquer la Journée internationale de la femme, lors duquel plus de 250 femmes travaillant dans le secteur de l'eau se sont réunies pour partager leurs expériences et discuter des moyens d'améliorer le rôle des femmes dans ce secteur. Les débats réservés aux femmes ont permis de mieux faire connaître les revendications des femmes en matière d'eau.

La vallée de Rasht est l'une des régions les plus conservatrices du Tadjikistan. Nombre de ses habitants ont une conception du genre très restrictive et profondément ancrée, et les inégalités entre les femmes et les hommes perdurent. Cependant, les efforts déployés par la DDC pour intégrer la dimension de genre dans le cadre de son programme santé et habitat – qui comporte un important volet d'approvisionnement en eau et d'assainissement – démontrent que des progrès sont possibles en matière d'égalité des genres même dans les régions conservatrices. En organisant des cours de formation sur le genre destinés à l'ensemble de la communauté tout en rendant obligatoire la participation des femmes aux réunions, formations et manifestations, le programme a réussi à ce que les femmes soient incluses dans les processus décisionnels et puissent exprimer leur point de vue. Les femmes ont participé à hauteur de 35 % aux événements communautaires, de 61 % aux décisions sur l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau et de 29 % aux décisions sur l'assainissement, une avancée remarquable pour une communauté où les femmes étaient traditionnellement réduites au silence.



© AKF, DRR Tajikistan, 2018

## Allocation des ressources

Les mesures prévues pour garantir que les interventions dans le domaine de l'eau soient réactives au genre doivent s'accompagner d'un égal engagement en faveur de la réactivité au genre en matière d'allocation des ressources. Une ligne budgétaire consacrée à l'autonomisation des femmes constitue certes un pas en

avant, mais il est bien plus important que l'ensemble du budget soit réactif au genre. Par exemple, la ligne budgétaire allouée aux mesures de sécurité prévues pour une installation d'approvisionnement en eau et d'assainissement devrait être suffisamment importante pour garantir également la couverture des mesures destinées à assurer la sécurité des femmes, ou le budget pour les consultations des parties prenantes devrait

inclure un budget pour la sensibilisation à la tenue de consultations avec des personnes appartenant au genre le moins susceptible de participer. En outre, si le programme prévoit la fourniture de services financiers, il est essentiel de s'assurer de l'absence d'obstacles spécifiques au genre, tels que la nécessité d'obtenir l'accord du mari, les difficultés à produire une pièce d'identité ou les obstacles aux déplacements, etc.

## Suivi et évaluation de l'égalité des genres dans le domaine de l'eau

Le suivi et l'évaluation des progrès, ou de l'absence de progrès, en matière d'égalité des genres dans le domaine de l'eau constitue un volet crucial de la promotion de l'égalité des genres dans ce domaine. Des mesures spécifiques destinées à renforcer la réactivité au genre du suivi et de l'évaluation doivent être introduites à cette fin.

### Exemples :

- Inclure des cibles et des indicateurs spécifiques au genre.
- Inclure des cibles et des indicateurs ventilés par sexe.

- Définir des valeurs de référence ventilées par sexe.
- Permettre le suivi non seulement des résultats escomptés mais aussi des résultats involontaires.
- Veiller à ce que les conclusions – tant positives que négatives – soient mises à profit dans la conception de l'intervention à travers des processus réactifs au genre.
- Envisager un suivi participatif impliquant à la fois des femmes et des hommes, non seulement en tant qu'informateurs mais

aussi en tant qu'acteurs du processus.

- Planifier et exiger un audit de genre.
- Tenir compte des indicateurs de référence agrégés (ARI) et des indicateurs de référence thématiques (TRI) de la DDC.
- Tenir compte des systèmes d'indicateurs pour les objectifs mondiaux tels que l'ODD 6 sur l'eau et l'ODD 5 sur le genre.

### Gros plan sur le pouvoir de l'exemple ou « Comment avez-vous fait pour devenir la patronne » ?

*Même en Suisse, il reste un long chemin à parcourir pour atteindre l'égalité des genres dans le secteur de l'eau. Par exemple, si le nombre de femmes ingénieures a augmenté, les femmes ingénieures occupant des postes de direction sont encore rares.<sup>34</sup> Cependant, l'image d'expertes suisses de l'eau occupant des postes de direction peut avoir, à l'étranger, un impact significatif sur la perception des rôles de genre par les communautés locales, comme le montre cette étude de cas d'une intervention réactive au genre :*

L'opération Lifeline Sudan était une opération humanitaire de grande envergure qui s'est déroulée dans des circonstances difficiles pendant la deuxième guerre civile au Soudan (1989-2005). Dans ce contexte, la DDC a soutenu des équipes de femmes mécaniciennes de pompes. Mises en place par ONU-Eau, ces équipes ont exercé leurs activités avec succès dans l'État d'Équatoria oriental déchiré par la guerre. Bien que le statut des femmes soit traditionnellement très faible au Sud Soudan, de nombreuses femmes sont prêtes à s'investir et à jouer un rôle plus important dans leur communauté et même en politique. La présence d'expertes suisses à des postes de direction a eu un effet incitatif direct sur ces femmes. Au cours d'un grand événement de mobilisation communautaire, cinq femmes ont posé la question suivante à une experte suisse, par le canal d'un interprète : « Comment avez-vous fait pour devenir la patronne ? » L'importance des modèles dans ces contextes, comme dans tous les autres, ne peut être sous-estimée. Lors de la mise en œuvre du projet d'approvisionnement durable en eau (SWPSS) au Sud Soudan, les femmes ont été systématiquement incluses dans les comités pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, leur permettant ainsi de gagner en influence, de mieux se faire entendre et d'accéder à une certaine position de pouvoir. Une proportion de 50 % au minimum de femmes était requise dans les comités villageois pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Sur les 625 villageois formés à leurs fonctions respectives au sein du comité depuis janvier 2015, 56 % étaient des femmes. Le projet a également employé deux promotrices d'hygiène, qui ont permis aux femmes membres des comités pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène d'exprimer leur point de vue. Les femmes restent sous-représentées au sein du ministère de l'irrigation et des ressources en eau. Cependant, grâce au projet, trois femmes disposent désormais d'un ordinateur et ont reçu une formation en informatique et en anglais.

# Sélection d'outils et de références

## Outils

Banque mondiale (2019). *Toolkit for Mainstreaming Gender in Water Operations*. Disponible sous le lien suivant : [documents.worldbank.org/curated/en/922021536852796350/pdf/129916WP-Toolkit-for-Mainstreaming-Gender-PUBLIC.pdf](https://documents.worldbank.org/curated/en/922021536852796350/pdf/129916WP-Toolkit-for-Mainstreaming-Gender-PUBLIC.pdf)

Association Sphère (2018). *Le manuel Sphère : la Charte humanitaire et les Standards minimum de l'intervention humanitaires, 4<sup>e</sup> éd.* Disponible sous le lien suivant : [www.spherestandards.org/fr/manuel/](http://www.spherestandards.org/fr/manuel/)

Comité permanent interorganisations (2015) *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée*

*sur le genre dans l'action humanitaire.* Disponible sous le lien suivant : [gbvguidelines.org/fr/](http://gbvguidelines.org/fr/)

UNESCO WWAP (2016). *Indicateurs ventilés par sexe pour le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports sur l'eau.* Disponible sous le lien suivant : [www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Sex\\_disaggregated\\_indicators\\_for\\_water\\_assessment\\_monito.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Sex_disaggregated_indicators_for_water_assessment_monito.pdf)

DDC (2017) *Effectiveness Goal 7 on Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls (Dispatch 2017–20).* Disponible sous le lien suivant : [www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gender%20Policies/Gender%20in%20the%20](http://www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gender%20Policies/Gender%20in%20the%20)

[Message/Gender%20Reference%20Indicators\\_Nov2017\\_E.pdf](#)

DDC (2008) *Genre & Aide humanitaire: Pourquoi et comment la DDC devrait-elle intégrer la dimension genre dans l'aide humanitaire ' (Voir la liste de contrôle sur le genre pour la programmation EAH).* Disponible sous le lien suivant : [www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/themen/gender/Gender-Humanitarian-Aid\\_FR.pdf](http://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/themen/gender/Gender-Humanitarian-Aid_FR.pdf)

Comité permanent interorganisations (2017) *IASC Le guide des genres pour les actions humanitaires.* Disponible sous le lien suivant : [interagencystandingcommittee.org/system/files/iasc\\_le\\_guide\\_des\\_genres\\_pour\\_les\\_actions\\_humanitaires.pdf](http://interagencystandingcommittee.org/system/files/iasc_le_guide_des_genres_pour_les_actions_humanitaires.pdf)

## Pour en savoir plus

Fauconnier, I., Jenniskens, A., Perry, P., Fanaian, S., Sen, S., Sinha, V. & Witmer, L. (2018). *Women as change-makers in the governance of shared waters.* IUCN. Disponible sous le lien suivant : [portals.iucn.org/library/node/47820](http://portals.iucn.org/library/node/47820)

Banque mondiale (2017). *The Rising Tide: A New Look at Water and Gender.* Disponible sous le lien suivant : [openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/27949/W17068.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/27949/W17068.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

Partenariat mondial de l'eau (2017). *Égalité des genres et inclusion dans la gestion des ressources en eau.* Disponible sous le lien suivant : [www.gwp.org/globalassets/global/about-gwp/publications/gender/gender-action-piece-french.pdf](http://www.gwp.org/globalassets/global/about-gwp/publications/gender/gender-action-piece-french.pdf)

Facilité pour la gouvernance de l'eau du PNUD – SIWI (2016). *Pratique de genre dans les programmes de gouvernance de l'eau – De la conception aux résultats.* Disponible sous le lien suivant : [www.watergovernance.org/resources/gender-practice-in-water-governance-programmes-from-design-to-results/](http://www.watergovernance.org/resources/gender-practice-in-water-governance-programmes-from-design-to-results/)

Grant, M., Huggett, C., & Willetts, J. (2016). *Gender & SDG 6: The Critical Connection, A Framing Paper for the High-Level Panel on Water.* Australian Water Partnership. Disponible sous le lien suivant : [waterpartnership.org.au/wp-content/uploads/2016/08/HLPW-Gender-SDG6.pdf](http://waterpartnership.org.au/wp-content/uploads/2016/08/HLPW-Gender-SDG6.pdf)

Nations Unies (2016). *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement.* Disponible sous le lien suivant : [digitallibrary.un.org/record/847923/files/A\\_HRC\\_33\\_49-FR.pdf](http://digitallibrary.un.org/record/847923/files/A_HRC_33_49-FR.pdf)